



Bulletin Municipal



Le Pas-2021



SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPALp.3 à 8
NOS JEUNESp.9 à 15
TROISIEME AGEp. 16 à 17
NOS ARTISANSp. 18 à 20
NOS COMMERCANTSp. 20 à 21
LES TRAVAUX ET NOS PROJETSp. 22 à 25
INFOS DIVERSESp. 26 à 34
MANIFESTATIONS DIVERSESp. 35
LES ASSOCIATIONS COMMUNALESp. 36 à 43
LE PAS EN 1900p. 44 à 45
CALENDRIER DES MANIFESTATIONSp. 46
IN MEMORIAMp. 47
MEMENTOp. 48

Mairie

15 rue du Bocage

53300 LE PAS

Coordonnées

☎ 02.43.08.88.15

mairie-lepas@wanadoo.fr

Site Internet :

www.le-pas.mairie53.fr

Horaires d'ouverture

Du Mardi au samedi :

9h-12h

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs

Après une année 2021 particulièrement éprouvante à bien des égards marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2022 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

Une pensée particulière pour Dominique, une personne toujours investie pour les autres. C'est une perte tragique que nous avons vécue et nous sommes de tout cœur avec sa famille.

C'est en mon nom et en celui de l'ensemble des conseillers, des agents municipaux de Le Pas que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Plus que jamais cette crise nous a enseigné collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute étaient importantes.

Pour tous en effet, la COVID a mis en difficulté nos services de proximité. Je tiens à les remercier et les félicite de leurs efforts pour avoir fait tout ce qu'ils pouvaient pour mener à bien leurs missions. Plus que jamais, nous nous devons de consommer local, faire travailler nos professionnels locaux et soutenir nos associations que je félicite pour cette reprise partielle d'activité. Elles ont su créer des événements qui ont permis de nous retrouver malgré les contraintes sanitaires. Tous les ingrédients pour faire bouger notre commune sont présents : motivation...envie...solidarité...

De notre côté pour 2022, je proposerai à l'équipe municipale de continuer l'aménagement et la sécurisation de notre entrée de bourg rue des 3 Vallées. En effet le plateau a été mis en place mais un aménagement en amont est nécessaire pour un fonctionnement optimal de celui-ci. Un aménagement aussi est à l'étude pour le stationnement et la sécurisation de l'entrée de bourg, rue de Normandie.

Notre parc locatif va s'agrandir avec la sortie de terre de 2 pavillons pour 2022. Nous continuerons aussi à réhabiliter certains logements vieillissants comme un logement rue du Lavoir, un logement rue du Bocage, et notre ancienne poste réhabilitée en habitation.

La réfection du clocher est toujours dans nos projets mais nous avons eu à gérer d'autres dossiers plus urgents cette année.

J'associe à ces différentes réalisations, comme à celles antérieures et à venir mes adjoints, les membres du Conseil municipal et tous ceux qui ont permis de les mener à bien !

Je vous renouvelle à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2022 et vous propose de nous retrouver pour la cérémonie des vœux qui se déroulera le 14 janvier à 20h, à la salle des fêtes (sous réserve des mesures sanitaires). Tous les nouveaux habitants sont bien évidemment les bienvenus.

Magali LAUNAY

L'EQUIPE MUNICIPALE



Au fond, de gauche à droite : Julien LECOMTE, Gaëtan GOUSSIN, Jessica HAVARD, Jacky GRINENWALD, Romain NEEL, Emmanuel FORET, Mickaël THERIAU, Raphaël LECARPENTIER (1er adjoint)

Devant de gauche à droite : Anita GUYARD, Magali LAUNAY (Maire), Solenne FOUASSIER, Nicolas GRANGER, Cyril LESAVOUREY (2ème adjoint)

Tous nos remerciements à Gérard BOSCHAT pour son investissement et sa participation au sein de la commune. Celui-ci a en effet pris la décision suite à son déménagement de quitter le conseil.

L'EQUIPE COMMUNALE



De gauche à droite : Maguy LAMI (secrétaire de mairie), Lucie HOULBERT (en charge de l'agence postale), Stéphane FONTAINE (en charge de l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux), Karine DUVAL (en charge de la cantine-garderie), Mireille COQUEMONT (en charge de la cantine-garderie), Magaly HERBAUDEAU (en charge de la salle des fêtes)

LES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

	Commune	Assainissement
Résultat Section Fonctionnement	472 442.01 €	11 381.60 €
Résultat Section Investissement	75 756.42 €	69 686.54 €

BUDGETS PRIMITIFS 2021

	Commune	Assainissement
Dépenses et Recettes Section Fonctionnement	756 864.01 €	15 381.60 €
Dépenses et Recettes Section Investissement	627 178.96 €	72 004.54 €

TAUX D'IMPOSITION 2021

	%
TFB (Taxe Foncier Bâti)	40,58 %
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	40.14 %

A compter de cette année, afin de palier la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part des recettes pour la taxe foncière bâti du département. Le taux du département 19.86 % s'ajoute donc au taux communal qui reste inchangé (20.72 %). Concrètement cela ne change rien pour les particuliers, excepté la suppression d'une ligne sur leur avis d'imposition.

Subventions 2020

Associations communales

Club Bon Accueil	250 €
A.F.N.	250 €
Comité des fêtes	1000 €
Le Pas Sport	600 €
Le Pas Pétanque	400 €
A.P.E.L.	2000 €

Autres organismes

APEI Nord Mayenne	25 €
APF France Handicap	25 €
Infirmités Moteurs Cérébraux	25 €
Ass Franç Sclérosés en Plaque	25 €
Prévention routière	25 €
SPA	190.40 €
AFM Téléthon	25 €
Mayenne Nature Environnement	25 €



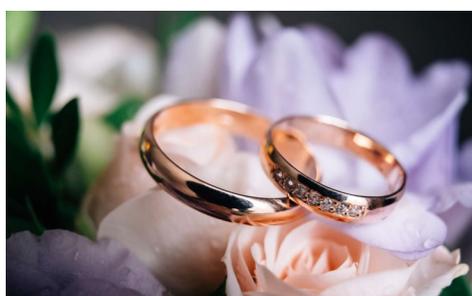
ETAT CIVIL 2021

Note : Certaines personnes ayant souhaité de pas diffuser les informations d'état civil les concernant, la liste ci-dessous est incomplète.

BIENVENUE A EUX

(2 non répertoriés)

Tybo LECOMTE.....04 août



ILS SE SONT DIT OUI ...

Christine FRANGEUL et Alain MORICEAU ...10 avril
Justine ROBILLARD et Valérian RENARD12 juin
Agnès RENOUF et Jérémy MORICEAU21 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS ...

François SAIYOU11 décembre 2020
Juliette GARRY veuve BARREAU17 décembre 2020
Louise LECLERC veuve MORISSET.....16 janvier
Dominique LOCHU14 mars
Patrice LAMARRE15 mai
Daniel FORET17 mai
Yvette LIBERT veuve RAVE25 mai
Maryvonne ROBILLARD épouse LAIR18 juillet
Daniel LANGLAIS27 août
Denise BAHIER veuve SOUVRE.....23 novembre
Gilbert BOUSSIN.....24 novembre



Figure ici le décès des personnes décédées sur la commune ou habitant sur la commune.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Recensement de la population 2022



Insee

en partenariat
avec votre commune



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022**.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRÉFÉRÉES

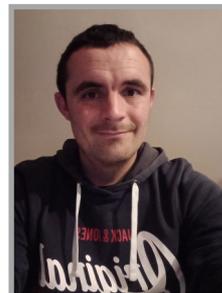
Afin que ce recensement se déroule le mieux possible, nous vous demandons de bien vouloir répondre rapidement au questionnaire et de préférence par Internet (la démarche y étant aussi plus simple). Un courrier vous sera distribué à compter du 20 janvier 2022.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Lucie
HOULBERT



Sylvain
GAUMER





Adresse : 17 rue du Bocage, à côté de la mairie.
Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 11h30.
Tél : 02 43 08 81 67

L'agence postale communale propose l'essentiel des services de La Poste :

- Envoi de recommandés, de colis et de courriers
- Vente de timbres, d'enveloppes, d'emballages
- Retrait de vos lettres ou colis
- Retrait et versement d'espèces de dépannage pour les clients La Banque Postale (montant limité)
- Dépôt de chèques sur compte chèque postal ou compte épargne
- Contrats de réexpéditions de courriers
- Garde du courrier



Un ordinateur est à disposition, aux horaires d'ouverture de l'agence, avec un accès gratuit aux services en ligne de La Poste, mais aussi des différents services publics, C.A.F, assurance maladie, pôle emploi.....
Vous pouvez également consulter vos mails, faire vos C.V, lettre de motivation, imprimer et scanner.

LA CANTINE COMMUNALE

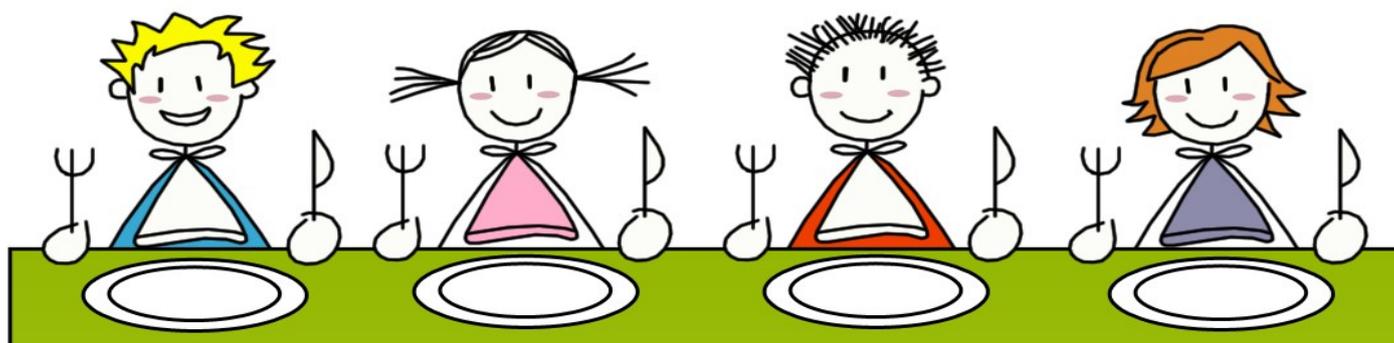
La cantine communale se porte bien, avec des effectifs toujours en hausse (en moyenne 35 enfants). Karine et Mireille assurent le service tous les midis. Nous sommes bien évidemment heureux de ce succès.

A compter du 1er janvier 2022, le coût d'un repas passera à 3.85 € (au lieu de 3.75 €), ceci afin de suivre la progression de la facturation de l'EHPAD à la commune.

Pour toutes inscriptions, merci de vous adresser directement auprès de Karine DUVAL.

02.43.04.76.53

Vous pouvez retrouver les menus sur le site Internet de la commune.



ECOLE SAINT FRANCOIS XAVIER

2 rue St Martin
53300 LE PAS
02 43 04 76 53

ecole.lepas@orange.fr



Équipe éducative :

- Maternelle : Isabelle LEBULLENGER (adjointe), et Céline LOCHU (A.S.E.M).
- CP-CE1 : Muriel EUDE (directrice).
- CE2-CM1-CM2 : Mélanie FOUCHER (adjointe).
- Laurence LERAY : enseignante spécialisée.
- Aurélié DAGUIER (AESH).

Renseignements pratiques :

- Horaires : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h45.
- Effectifs à la rentrée 2021 : 60 inscrits.
- Toute l'année, inscription sur rendez-vous pour les enfants de 2 ans et demi et plus.
- Stage de réussite : fin août, révisions en mathématiques et français.
- Les heures d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu le mercredi matin (1 mercredi sur 2).
- Garderie municipale : 7h30 à 9h00 et 17h00 à 19h00 . Garderie le mercredi, en période scolaire, jusqu'à à 17h30.
- Cantine municipale : le service et la surveillance sont assurés par Mme Karine DUVAL et Mme Mireille COQUEMONT.
- Accueil de stagiaires qui se préparent au métier de la petite enfance.

Ouverture sur l'extérieur :

-Éducation à la citoyenneté :

Environnement et développement durable : nettoyage du village par les CE2-CM1-CM2, avec Pascal IMBERT, enseignant suppléant, gaspillage alimentaire avec Marika, animatrice de Bobo Planète pour la classe CP-CE1, pique-nique « zéro déchet » lors du voyage scolaire des trois classes.

« Croq'les mots, marmots » : accueil de l'auteure-illustratrice Sarah CHEVEAU dans la classe maternelle et participation au salon.

- Éducation artistique (en partenariat avec la CCBM) : *séance d'arts visuels* pour les élèves des cycles 2 et 3, avec Céline GERAUD, professeure d'arts plastiques au centre d'arts de Pontmain ; *découverte des œuvres* de Julie MAQUET et Keita MORI au centre d'arts de Pontmain ; *cinéma* « Azur et Asmar » pour les classes CP-CE1 et CE2-CM1-CM2, « *Bon voyage Dimitri* » pour la classe maternelle ; *projet musique* avec Mavel d'AVIAU (dumiste) pour les élèves des cycles 2 et 3.

- Voyage scolaire en juin 2021 : les jardins de Brocéliande pour la classe maternelle et les grottes de Saulges pour les deux classes de primaire.

- Lien école-collège pour les CM : découverte de l'Allemand avec Mme MADIOT (cheffe d'établissement et professeure au collège Sacré Cœur), traversée de la baie et visite du Mont St Michel (avec les élèves de cycle 3 des écoles privées du secteur et les collégiens du Sacré Cœur), CROSS d'automne à GORRON....

Initiation au tennis : 2 séances avec Sam CUMMINGS, animateur sportif au tennis club de Gorrion pour les élèves de maternelle et CP-CE1.

- 11 novembre : participation à la commémoration avec dépôt de gerbe par les enfants.



Course ELA



Initiation au tennis



11 novembre

Action de solidarité :

- participation à l'opération pièces jaunes (février).

- « Les Bouchons d'Amour » : les enfants récupèrent les bouchons en plastique pour cette association, tout le long de l'année.

- « Mets tes baskets et bats la maladie », opération créée par ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Cette année, le thème est « Tous ensemble, allons décrocher la lune pour les enfants d' ELA ». Les élèves ont appris que la distance entre la Terre et la lune est de 500 millions de pas : ils ont donc couru, marché et ainsi parcouru une distance de 125160 pas.

En amont de la course, ils ont été sensibilisés à cette cause en recherchant des parrains dans leur entourage. Ceux-ci s'engageaient à donner une somme par tour réalisé !

Moments festifs et remplis d'émotions

- le partage de la galette des rois dans les classes.

- Mardi Gras à l'école : certains enfants se sont déguisés.

- les anniversaires.

- Après 33 ans comme directrice, Mme MORIN a pris sa retraite. Les élèves, les parents, l'équipe éducative, la mairie lui ont réservé de belles surprises pour la remercier de son travail et de son implication dans l'école.... Avec beaucoup d'émotion nous lui souhaitons une bonne retraite !

NOTRE GARDERIE COMMUNALE

Cela fait maintenant un an que nous avons ouvert la garderie communale le mercredi pour les enfants scolarisés à Le Pas. Le système fonctionne bien et les remontées sont positives. Ce service a été mis en place afin de répondre à une demande des parents. Il ne pourra subsister que si un nombre suffisant d'enfants en profite.

Les enfants de tout âge peuvent s'adonner à diverses activités, jeux, bricolage avec Karine DUVAL et Mireille COQUEMONT.

Pour rappel, les inscriptions se font auprès de Karine DUVAL, au plus tard le vendredi précédent.
(02.43.04.76.53

Les tarifs restent inchangés : 0.90 € de 7h30 à 9h (comme en semaine), 7 € la journée, 3.50 € le matin, 4 € l'après-midi.



LA MAM A PETITS PAS



Après de long mois d'attente, nous avons ouvert les portes de la MAM (Maison d'Assistante Maternelle) le Lundi 25 Octobre 2021.

Nous allons accueillir jusqu'à 8 enfants de 3 mois à 4 ans.

La MAM propose un accueil de 7h à 19h30 et le samedi matin.

Elle se situe 2 Rue St Martin à le Pas.

Au quotidien nous pratiquons la motricité libre, nous souhaitons aider les enfants à être autonome, à prendre soin d'eux, des autres et de leur environnement. Nous allons nous inspirer de la méthode Montessori; celle-ci est basée sur la confiance en soi, l'autonomie, l'expérimentation et l'apprentissage en douceur. Le principal est que les enfants se sentent bien dans ce lieu d'accueil, qu'ils puissent s'épanouir et que les parents soient en confiance.



Nous avons des places disponibles pour le début de l'année et en Septembre 2022.

Nous allons organiser une bourse aux vêtements enfants (0 à 10 ans) le Dimanche 13 Mars de 10h à 17h.

A très vite à la Mam à petits pas.



Présidente : Mme Fourmond Emilie
Secrétaire : Mme Leroux Lydie

Contact : 09.87.72.21.95

R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Contact

Communauté de Communes du Bocage Mayennais
Lucie DESECHALLIERS
1 Grande Rue - 53120, Gorron
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25
rpe@bocage-mayennais.fr

MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison Initiatives Jeunesse (MIJ) permet aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger...).



La MIJ est basée à GORRON (salle omnisports) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune..

Chantiers citoyens Argent de poche

Lors de chaque période de vacances scolaires, des chantiers sont proposés par les communes de la CCBM. Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans et chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent de découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux...

Des travaux différents, enrichissants, des jeunes qui s'investissent localement. Des chantiers qui donnent de la vie dans nos communes.

Un chantier de 3 heures permet déjà d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15 € / 3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15 € pour les jeunes de 14-15 ans.



Comment s'inscrire ? Télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

PERIODE DE VACANCES 2021	SEMAINE D'INSCRIPTION
Du 7 au 18 février	Semaine 3
Du 11 au 22 avril	Semaine 12
Du 27 juin au 31 août	Semaine 22
Du 24 octobre au 4 novembre	Semaine 40
Du 19 décembre au 23 décembre	Semaine 48

Quand s'inscrire ?

Information jeunesse-12/25 ans

Le Point Information Jeunesse est un espace de ressources et un temps d'accueil et d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la CCBM.

Voici quelques projets pour 2021 :

- Création d'un réseau de **mise en relation « aidant-aidé »** : remise à niveau, aide aux devoirs, baby sitting, logement étudiant, visite de courtoisie, ... mise en place par de simple coups de fils, messages
- **Intervention dans les collèges** (atelier lettre de motivation, CV, ...)
- **Semaine de l'Orientibus** lundi 24 janvier sur Landivy, mardi 25 janvier sur Gorron, jeudi 27 janvier sur Ambrières
- **Journée orientation** mercredi 26 janvier sur Gorron de 10h à 16h avec la présence de l'Orientibus et des chambres consulaires.
- **Ateliers CV** pendant chaque vacance scolaire
- **Quinzaine du job saisonnier** : mercredi 9 février de 17h à 19h à St Mars sur la Futaie—mercredi 16 février de 17h à 19h à St Mars sur Colmont—vendredi 18 février de 13h à 15h à la salle omnisports de Gorron

Ludothèque-Tous publics

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD, ..), avenue Charles de Gaulle à Gorrion, et en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, les structures enfance-jeunesse, réseau lecture ...

Une ludothèque c'est un lieu magique centré sur le jeu !

Le « jeu » c'est passer un moment convivial où l'on recherche le bien-être, la détente et faire une pause ludique.

Par les différents types de jeux, vos enfants pourront développer des compétences indispensables à leur vie d'adulte : apprendre à collaborer, à travailler en groupe, à communiquer, à innover, à gérer ses émotions, à attendre son tour, à surmonter des situations difficiles, à négocier...



C'est aussi parce que nos enfants se lassent vite de leurs jouets que la Ludothèque est le moyen idéal pour renouveler régulièrement (à moindre coût) les jeux à la maison. C'est un excellent moyen de découvrir par quels types de jeux nos enfants sont intéressés.

Venez passer un bon moment autour d'une table ou encore emprunter des jeux pour vivre chez soi des instants inoubliables ! (10 €/an/famille)

Projets de jeune

Un projet de jeune : c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire proposée par nos services ou réfléchi ensemble.

Deux formules te permettent de donner de l'élan à tes envies :

- **Bourse jeunes** : permettre à des jeunes de 12 ans et plus de financer leurs projets ou de diminuer le coût des activités organisées par les services jeunesse des 3 bassins de vie de la CCBM

- **Bourse déclicks** : permettre à des jeunes de 14 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût d'un projet après validation auprès d'un membre de la MIJ



Quinzaine du job saisonnier Du 9 au 18 février 2022

C'est pour qui ? Les jeunes de 14 à 25 ans résidant sur la CCBM

Comment cela fonctionne-t-il ? Mise en place de rencontre itinérante.

Le but étant de mettre en lien : entreprise ou association et des jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? Pour déposer un CV, se faire connaître, trouver un travail, un stage... Durant les périodes de vacances scolaires.



C'est quand ? Mercredi 9 février de 17h à 19h à St Mars la Futaie—mercredi 16 février de 17h à 19h à St Mars sur Colmont— vendredi 18 février de 13h à 15h à la salle omnisports de Gorrion.

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorrion. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h . Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr -

www.maisondesinitiativessitew.org



Facebook : Mij Bocage Mayennais



Instagram : Mijbocagemayennais



TROISIEME AGE

Le portage de repas

Des bénévoles se proposent de vous livrer des repas préparés par l'EHPAD du lundi au samedi.

Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez vous adresser à
Mme Monique MORICEAU au 06.61.13.53.36

Tous nos remerciements à Daniel FORÊT qui nous a brutalement quitté,
pour son engagement depuis toutes ces années.



Repas des plus de 65 ans et colis de fin d'année

Fin d'année 2020, des colis ont été distribués à toutes les personnes de plus de 65 ans, en raison de la crise sanitaire.

Cette année, la situation s'étant améliorée, le traditionnel repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur le dimanche 24 octobre. Environ 65 convives étaient présents. Des repas ont également été livrés à l'EHPAD et aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

Toutes nos excuses aux personnes n'ayant pas reçu l'invitation, suite à une erreur de distribution, indépendante de notre volonté.



Tous nos remerciements à Marie-Christine LERAY et Jeanine PHELIPOT, du foyer Beausoleil d'Ambrières Les Vallées, qui ont aidé pour la décoration.

EHPAD L'AVERSALE

Depuis le début de la crise sanitaire, la liberté d'aller et venir des résidents a été fortement restreinte. Les mesures sanitaires ont été assouplies le 19 mai 2021 puis le 21 juillet 2021 pour un retour progressif à une vie normale. Cependant, depuis le 9 août 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour les visiteurs. Certaines mesures demeurent : les visites des proches peuvent se faire sans rendez-vous de 14h à 17h30, en chambre sous réserve d'être 2 visiteurs maximum ou à l'extérieur sans limitation du nombre. Les sorties extérieures sont autorisées sans restriction ainsi que les repas avec les proches, les activités collectives dans les espaces intérieurs et extérieurs de l'établissement ne font plus l'objet de recommandations spécifiques notamment pour les ateliers d'art thérapie et l'intervention de Siel Bleu pour la gymnastique douce. **Toutefois, les gestes barrières doivent continuer à être respectés.**

La messe a pu reprendre une fois par mois avec Père Jimmy COUEFFE. Cependant, aucune personne extérieure n'est autorisée.

En octobre dernier, quelques résidents ont pu participer au repas des Aînés à la salle communale de le PAS. Un repas a été servi par un traiteur à nos résidents de l'EHPAD qui ne pouvaient pas y assister. Ce repas fut très apprécié.

Les infirmières et le médecin coordonnateur, Docteur LE MONNIER, ont organisé la campagne de vaccination qui a commencé le 20 janvier 2021 après avoir recueilli le consentement des résidents ou des familles. A ce jour, la majorité des Résidents ont reçu leur 3^{ème} dose et tout le personnel est vacciné. Seul, un résident a refusé la vaccination.

Cette année, Mme LEROY Yvette, agent de services hospitaliers à l'EHPAD de le Pas depuis 2003, a pris sa retraite le 1^{er} mai 2021. Un petit présent a été offert par le personnel.

- Des appels à projets ont été déposés auprès de l'ARS et ont été retenus :

- le déploiement de la télémedecine et la téléconsultation
- le « Programme ESMS numérique »

Ce projet regroupe 15 établissements. Il permettra d'harmoniser nos pratiques et d'améliorer la qualité d'accompagnement des usagers avec l'utilisation d'un même outil (Dossier Usager Informatisé). Il facilitera les pratiques des médecins et des professionnels intervenant sur plusieurs sites. La mise en œuvre de ce projet sera accompagnée d'un référent informaticien en collaboration avec Mme CHESNE Maryline, Cadre de santé.

- Un projet d'aide à « l'investissement du quotidien » a été soumis pour l'acquisition de 6 lits fauteuils. L'établissement pourrait bénéficier de crédits d'un montant maximum de 10 919 €. Les membres du Conseil de Vie Sociale et du Comité Technique d'Etablissement ont approuvé ce projet.

Une réflexion sur le devenir de la vieille bâtisse en lien avec Mme LAUNAY Magali est en cours.

Enfin, nous, Résidents, Direction et Personnel souhaitons à tous les Passereaux et Passerelles une Année 2022 la meilleure possible. PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.

NOS ARTISANS

Christian Salin

L'entreprise Salin assure terrassement, empierrement, et mise aux normes d'assainissement.

Elle est sous la responsabilité de Christian Salin depuis 2003, mais, sa création, par son père, remonte à 1966.

La cinquantaine de chantiers annuels, de taille très variable, est réalisée par Christian et son employé à l'aide de 2 pelles à chenilles, un compacteur, et un camion benne pour transporter tout cela. L'essentiel de l'activité se réalise dans un rayon de 25 km autour de Le Pas, en grande majorité pour des particuliers ou des agriculteurs.

19 rue de Normandie

☎ 02.43.08.87.78

06.07.03.24.26

✉ entreprise.salin@orange.fr



Stéphane Marie

Depuis mars 2012, l'entreprise Stéphane MARIE SARL est spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage tels que les poulaillers ou les porcheries...

Elle propose divers services de montage ou réparation d'éclairages, de ventilations, de chauffages, de chaînes d'alimentation animales, de pompe et traitement de l'eau de boisson et adduction d'eau, de génératrices d'électricité ou groupes électrogènes autonomes.

Une grande disponibilité en toutes périodes de l'année pour les dépannages.

Ses clients sont éleveurs et installés dans un rayon de 50 km autour de Le Pas, aussi bien dans l'Orne, la Manche ou la Mayenne.

☎ 06 43 35 71 49



Daniel Hatte

Daniel Hatte réalise des charpentes et des couvertures, en ardoises de schiste ou en fibre ciment, aussi bien pour des bâtiments neufs que pour de la rénovation. Les 3 personnes travaillant pour l'entreprise réalisent une vingtaine de gros chantiers par an, pour des particuliers ou des agriculteurs, dans un périmètre de 6 km autour de Le Pas.

Installée depuis août 1993 au Pas, la société bénéficie du bouche à oreille pour remplir tout naturellement son carnet de commandes.

☎ 02 43 08 80 92

✉ hattedaniel@orange.fr



EURL BAHIER – Geoffrey Bahier



Geoffrey BAHIER assure des travaux de maçonnerie pour les particuliers, avec une préférence pour la pierre qui est sa spécialité. Depuis 18 mois d'activité, le carnet de commande ne cesse de se remplir. Pour cela, l'entreprise s'est agrandie avec un salarié à temps plein et une secrétaire le mercredi matin. L'entreprise travaille surtout dans un périmètre de 20 km autour de Le Pas.

☎ 06.33.00.88.51

✉ bahiergeoffrey@gmail.com

Francis LETEMPLIER

Francis LETEMPLIER, 57 ans, dirige l'entreprise créée en 1997 à Le Pas. Il effectue les activités de placoplâtre, isolation et plâtrerie. Les chantiers sont réalisés par lui et 6 salariés avec l'aide de Martine comme secrétaire à mi-temps.

Il intervient chez les particuliers et pour les marchés publics dans un rayon de 50 km, en essayant de s'approvisionner localement, notamment le carburant chez Fanfy.

Depuis quelques années, il sponsorise les associations de la commune, comme pour l'année 2020, le club Le Pas Sport, et l'association APEL.



La Ferrerie

☎ 02.43.08.84.94 / 06.83.42.1.79

✉ fm.letemplier@wanadoo.fr

Eco -cousettes

L'atelier Eco-Cousettes, de créations textiles et de retouches, a été ouvert en 2021 par Angélique Granger, qui habite Le Pas depuis 10 ans.

Angélique Granger réalise des objets en tissus lavables et réutilisables tels que : charlottes de cuisine aux mesures de vos plats, des lingettes et essuies tout... et bien d'autres chose encore. Elle propose également un service de retouches : des ourlets simples ou complexes, accros, reprise de taille, diverses réparations...

Les prestations de retouches peuvent être réalisées au domicile d'Angélique, mais aussi, après prise de rendez-vous, chez vous. Ses créations sont, elles, visibles à Ernée, à la boutique « Local et Vrac », sur la page Facebook pro « Eco-cousette » et à son domicile.

Elle est sensible au « zéro déchet », sujet sur lequel elle peut vous conseiller.

Tél : 07.87.36.47.49

Email : ecocousettes53@gmail.com

Adresse : 3 Lotissement de Bellevue, Le Pas



Les infusions de l'Herborigène

Bientôt vous pourrez acheter des infusions produites sur place par Stéphane Hourdel récemment arrivé dans notre village, à base de plantes médicinales cultivées sur la parcelle du Jardin de la Mare aux Simples dans le bourg ou issues de cueillettes locales.

Nous vous informerons le moment venu de la date d'ouverture et de la gamme de produits disponibles via le site Internet de la commune (le-pas.mairie53.fr).

Tel. : 06 15 83 79 68

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Herborigene>



Petit séchoir pour herbes

NOS COMMERCANTS

Salon de coiffure Bel'Hair

Sarah HANGARD, pour des raisons personnelles, doit quitter son salon de coiffure. Elle a coiffé ses derniers clients le samedi 27 novembre. Nous la remercions pour son engagement dans la commune et lui souhaitons bonne continuation dans ses projets.

Pendant quelques temps, nous craignons que cela allait condamner le salon de coiffure, un des commerces importants de notre bourg.

Heureusement Svetlana Maine a pris la suite et a coiffé ses premiers clients à partir du mardi 7 décembre.



Svetlana a 10 ans d'expérience de coiffure chez Frank Provost dans la région parisienne. Par ailleurs depuis 2 ans, en Mayenne, elle coiffe à domicile.

Elle conservera cette activité en plus du salon. Celui-ci sera donc ouvert 2 jours et demi par semaine.

2 rue de Normandie

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information : 06 28 20 84 37

Chez Fanfy

Un commerce ouvert depuis plus de 30 ans, dont l'activité a commencé par le bar, le tabac, le carburant, les journaux régionaux, la presse nationale, les timbres postes, les articles fumeurs et carterie et les vignettes pour les voitures.

Puis la diversification a augmenté avec les cartes de pêches en rivière et au plan d'eau de Le Pas et le dépôt de pain le mercredi. Le Crédit Mutuel a proposé de créer un point bleu pour le retrait d'espèce.

En 2018, une filiale de la SEITA proposait l'installation d'une borne Nickel pour l'ouverture de compte bancaire Nickel offrant le service de retrait et de dépôt d'espèces. La FDJ installait également à la même époque son terminal pour le loto, l'euro millions, parions sport et les jeux de grattage.



En 2020, Chez Fanfy, un nouveau développement proposé par une filiale de la Seita, STRATOR, offre la possibilité de régler en dématérialisé les timbres amendes et timbres fiscaux, d'acheter des recharges de téléphone mobile, d'acheter également des cartes monétiques et des cartes e-business à offrir en cadeau.

Tous ces services ont encore été complétés en 2021 par le retrait / dépôt de colis UPS.

☎ 02.43.08.85.49

Epicerie

Viviane et Romualdo sont heureux de vous accueillir dans leur épicerie Market Place ! Découvrez de nombreux produits locaux et mayennais, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Excellentes pâtisseries et viennoiseries de la boulangerie de Bre-cé en vente à l'épicerie les samedis et dimanches pour tous les gourmands.

Ouvert du mardi au dimanche matin de 8h30 à 13h et de 15h à 19h30 pour la grande satisfaction des habitants de Le Pas.

☎ 09.88.39.28.00



LES TRAVAUX ET NOS PROJETS



Le terrain de foot

Un devis avait été demandé auprès d'une société spécialisée afin de changer les mains courantes qui n'étaient plus aux normes de sécurité. Celui-ci s'élevait à 19 545 € TTC. Le conseil municipal, en accord avec l'association de foot, a donc décidé de faire lui-même les installations en repartant des anciennes mains courantes. Le coût des travaux s'est donc élevé à 775 € TTC et ceux-ci ont été effectués par les conseillers, les membres de Le Pas Sport, des bénévoles et Stéphane, l'employé communal.

Le terrain de pétanque

Des travaux étaient à faire au niveau du bâtiment et de l'accessibilité. Là aussi, la commune et l'association de pétanque ont travaillé ensemble afin de mener à bien ce projet. La commune a pris en charge le bardage pour un montant de 4 235 € TTC ainsi que les travaux liés à l'accessibilité pour un montant de 3 105 € TTC. Les membres de l'association ont acheté les matériaux pour refaire tout l'intérieur et ont fait eux-mêmes l'ensemble du travail manuel et l'aménagement des locaux.



Le terrain de tennis

Les peintures du terrain ont été refaites par des jeunes via le dispositif des chantiers argentés de poche et la municipalité a installé un filet neuf. Le terrain a également été entièrement nettoyé par l'employé communal. Il est important de **respecter la propreté de ce terrain.**



Fleurissement

Cette année, la municipalité a décidé d'effectuer quelques nouveautés afin notamment de limiter l'entretien nécessaire ainsi que l'arrosage. Des massifs ont donc été entièrement refaits et vous avez pu apercevoir des arbustes dans de grands pots rouges.



Illuminations de Noël

Dans ce domaine aussi, nous avons décidé de procéder à quelques nouveautés comme des spots lumineux sous certains arbres. Nous espérons pouvoir en faire un peu plus chaque année, pour le plaisir des yeux des petits et des grands.

Sécurisation du bourg

Les travaux d'aménagement ont été faits pendant les vacances de la Toussaint et terminés fin novembre par la société STPO. Le coût des travaux pour le plateau s'élève à 37 468.20 € TTC. Nous avons ainsi pu obtenir les subventions suivantes : les amendes de police pour un montant de 4 025.00 €, la DETR pour 7 777.50 € et le Plan Mayenne Relance pour 16 579.00 €. Des travaux supplémentaires ont été rajoutés pour un montant de 16 800 € TTC. D'autres aménagements de sécurité viendront compléter cet aménagement dans les années à venir.



La salle des fêtes

Avant l'été, la cuisine a été totalement repeinte par l'employé communal afin de la rendre plus agréable. La commune a également investi dans un piano de cuisine pour remplacer le matériel trop vétuste.

Une étude est en cours afin d'installer des panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture.

Vidange du plan d'eau

Du 25 au 28 novembre, nous avons procédé à la première vidange du plan d'eau afin de pouvoir le nettoyer. Cette opération a été gérée par l'employé communal.



Construction de deux pavillons, lotissement de Bellevue

Suite au choix de l'architecte, M. MAHARAUX, en fin d'année dernière, nous avons travaillé sur les plans des maisons qui seront différentes, mais de même superficie. Les permis de construire ont été déposés en octobre et la consultation des entreprises lancée en novembre.

Rénovation de l'ancienne petite poste

Nous allons procéder à la rénovation de l'ancienne petite poste afin d'en faire un logement. Une partie des travaux va être fait par nos soins. Pour l'électricité-plomberie, c'est l'entreprise MARCADET qui a été retenue pour un montant de 7 530 € TTC. Ce logement devrait être terminé début 2022 ; un locataire a d'ores et déjà été retenu.



Rénovation des logements Rue du Lavoir

Suite au départ de deux locataires, nous avons refait les papiers peints dans un des deux logements. Celui-ci est disponible à la location. Concernant le deuxième logement, il va être entièrement réhabilité. La façade a également été entièrement nettoyée.

Rénovation des logements rue des Trois Vallées

Nous avons décidé de rénover ces logements afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans l'un des logements, seule la salle de bain a été refaite pour un coût de 5 435 € TTC . Le deuxième logement va, pour sa part, être entièrement refait pour un coût total d'environ 35 500 € TTC .

Ces logements seront destinés à des personnes âgées, du fait de leur emplacement idéal, près de l'EHPAD et des services.

Dans ce cadre, nous avons sollicité une subvention de 20 000 € au niveau du Plan May'Ainés auprès du département.



Adressage

Le plan d'adressage consiste à attribuer un numéro et une adresse à chaque habitation et à chaque lieu susceptibles de recevoir un jour la Fibre. Ce plan est également demandé par les services de secours qui souhaitent désormais disposer d'adresses normalisées. Nous avons donc travaillé, en lien avec les services du cadastre, sur tous les lieux-dits ainsi que sur certaines rues. C'est la numérotation continue qui a été retenue par le conseil municipal pour la campagne. Par conséquent, chaque habitant concerné se verra remettre au début du printemps un courrier lui indiquant sa nouvelle adresse ainsi qu'une plaque de numérotation. Celle-ci devra être apposée sur le bâtiment.



Accessibilité et sécurité

Les travaux d'accessibilité de l'église ont été terminés avec la mise en place de matériaux visuels spécifiques sur les marches de l'église.

Au niveau de la garderie, un extincteur et des détecteurs de fumée ont été installés, ainsi qu'un plan d'évacuation.

A la salle, des affiches de sécurité ainsi qu'un plan d'évacuation ont été mis en place.

Il a été décidé que le point de rassemblement se situera sur le parking de la salle.

INFOS DIVERSES

La Fibre



Comme vous le savez la Fibre est en cours de déploiement sur notre commune. Certaines habitations dans le bourg y sont déjà raccordées.

Chaque abonné Internet est libre de se raccorder ou non en contactant directement son opérateur.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur le site : www.mayenne-fibre.fr

Concernant la propreté de nos rues

Merci de ramasser les excréments de vos chiens afin de laisser les rues et espaces verts propres.

Concernant les trottoirs, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de désherber le trottoir devant sa propriété.

Chaque habitant est acteur de l'image de notre village.



Vidange des fosses septiques



Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, n'hésitez pas à contacter le SIAEP (syndicat d'eau) à Ambrières au 02.43.08.27.04. Grâce à la mise en place d'un groupement de commandes, vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel.

Nids de frelons

Si vous faites détruire un nid de frelons chez vous par une entreprise agréée, sachez que la mairie participe à hauteur de 50 % du montant TTC de la facture, dans la limite de 100 €. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec la facture acquittée et un RIB afin que nous puissions procéder au versement de cette aide.



Tarifs de la salle des fêtes et location de matériel

Les tarifs sont les suivants depuis le 1er septembre 2021 (GS = grande salle, PS= petite salle):

Evénements	LE PAS		Hors commune	
	GS	PS	GS	PS
Sépulture	40 €	20 €	40 €	20 €
Sépulture repas	70 €	35 €	70 €	35 €
Banquet/ Vin d'honneur	70 €	50 €	90 €	70 €
Réunion	45 €	35 €	55 €	45 €
Repas 1 jour	160 €	130 €	180 €	150 €
Repas 2 jours	260 €	160 €	280 €	180 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €	55 €	55 €
Forfait week-end	270 €	220 €	290 €	240 €
Réunion association	35 €	25 €	40 €	35 €
Animation association	45 €	35 €	65 €	55 €
Forfait chauffage (selon évènement)	40 €	35 €	40 €	35 €

- Des arrhes seront versées à hauteur de 80 € pour la grande salle et de 50 € pour la petite salle.
- La vaisselle est incluse dans la location
- Prix pour la location de la sono : 40 € - Une caution de 200 € sera à déposer en mairie.
- Chaque association locale aura chaque année la gratuité de la 1^{ère} location mais les frais de chauffage seront facturés.
- Il ne sera pas demandé de caution aux associations communales.
- Pour le Club, il sera demandé une participation de 40 € de sonorisation pour l'année avec le repas annuel en fin d'année.
- Forfait week-end : en dehors de la période scolaire, les clés pourront être remises dès le jeudi 17h00
- Une caution de 100 € sera demandée pour toute location de salle ; elle sera ainsi encaissée comme pénalité en cas de ménage jugé insuffisant. Le ménage sera constaté par la responsable de la salle et si souci par un élu.
- Location et chauffage ne seront pas facturés à la CCBM ainsi qu'à la Paroisse.
- Possibilité de louer des tables et chaises pour les habitants de la commune, dans la limite des stocks disponibles, au prix de 1.50 € la table et 0.50 € la chaise. Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.
- Possibilité de louer des stands aux prix de 40 € le stand ou 50 € les deux. Caution de 800 €.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie !

Solidarité

Plusieurs services sont à votre disposition si vous en avez besoin. N'hésitez pas !



L'**Antenne Solidarité** de Gorrion est située rue de la Cour de Forges. Il vous est possible d'y rencontrer des professionnels de l'action sociale et médico-sociale pouvant vous apporter des conseils, tant au niveau de la vie quotidienne que de la vie familiale, vous orienter vers des interlocuteurs adaptés, vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Les Restos du Cœur se situent Chemin des Petites Fontaines à Gorrion et sont ouverts de novembre à février, le jeudi de 14h à 16h.

Vous pouvez appeler au 02.43.08.11.66 si vous souhaitez des renseignements



L'**épicerie sociale Trait d'Union** remplace les Restos du Cœur, au même local, de mars à octobre, également le jeudi de 14h à 16h.

Pour tous renseignements : 02.43.08.11.66

RESO'AP (Réseau Social d'Aides à la personne) : ce réseau vous propose un service d'accompagnements à domicile et hors domicile (allez chez le médecin, faire des démarches administratives, ..)

Vous pouvez être bénéficiaires mais également bénévoles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le service solidarité de la communauté de communes au 02.43.08.16.11 ou directement RESO'AP au 02.43.39.44.49 ou contact@resoap.fr



Expérimentez le don de sang : rejoignez-nous, devenez donneur !



Rejoignez-nous, devenez donneurs est la nouvelle campagne de l'Etablissement français du sang. Avec 17% de nouveaux donneurs en moins en 2020, sensibiliser de nouveaux donneurs est un enjeu capital pour l'Etablissement français du sang. Entrer dans un lieu de collecte pour expérimenter le don de sang, c'est entrer dans la communauté des donneurs de sang. Une communauté composée de donneurs de toutes générations, de toutes professions, avec des passions parfois différentes mais animés par un seul et même engagement : celui du don de sang.

En 2022, 5 collectes seront organisées à Ambrières-les-Vallées. N'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donneurs pour, vous aussi, vivre ou revivre l'expérience du don de sang

En collecte, le pass sanitaire n'est pas nécessaire. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Les donneurs sont invités à bien respecter l'ensemble de ces mesures, et en particulier la distanciation d'1 mètre entre 2 personnes : c'est aussi important que le don !

Vous souhaitez donner votre sang pour la 1ère fois ?

Avoir entre 18 et 70 ans

Peser au moins 50 kg

Présenter une pièce d'identité

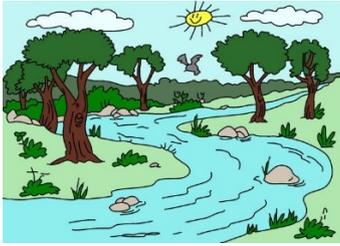
Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Mme Colette Bigot

colette.bigot@laposte.net
Tél : 06 66 20 37 89



DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DE COURS D'EAU

Que dit la réglementation ?

Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Ainsi, le Code de l'Environnement prévoit que les berges et le lit des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et de la végétation des berges est donc de leur responsabilité : ils doivent à ce titre veiller à la préservation des espèces protégées et de leurs habitats, notamment lors de la réalisation de travaux.

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais a la responsabilité de la Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI). C'est à ce titre qu'elle intervient pour la mise en place de programmes coordonnés de travaux présentant un caractère d'intérêt général.

Elle ne se substitue en rien aux obligations des propriétaires riverains de cours d'eau.

Les droits	Les devoirs
Le droit de propriété	L'entretien sélectif et régulier
<p>L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.</p> <p>Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.</p>	<p>Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges afin de maintenir le cours d'eau dans un bon état écologique. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation, - assurer l'écoulement des eaux en enlevant les embâcles et les déchets flottants, - maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en préservant la sinuosité, - assurer le bon maintien des berges - conserver une biodiversité importante à l'intérieur et autour du cours d'eau.
Le droit d'usage de l'eau	Le respect de l'eau
<p>Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique mais toujours dans le respect de la réglementation en vigueur : Il y a ainsi obligation de maintien d'un débit minimum réservé pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent. En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral.</p>	<p>Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau : le riverain ne doit pas altérer la qualité de l'eau au droit de sa propriété.</p> <p>Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles quelque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale.</p>
Le droit de pêche	Le droit de passage
<p>Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (limite de propriété) sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.</p>	<p>Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage (un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.</p>
<p>Le propriétaire peut signer un bail de pêche avec une association de pêche (AAPPMA) ou avec la Fédération départementale de pêche par lequel il délègue le droit de pêche</p>	Les travaux d'aménagement
	<p>Tout projet (hors entretien régulier) susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, curage, réfection de berge, digue, merlon...) sur le milieu aquatique (cours d'eau, zone humide, plan d'eau...) est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques.</p>

Vos Contacts : Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Service Environnement

Axel Roiné : Technicien Milieux Aquatiques : 06 21 96 46 13 // axelroine@bocage-mayennais.fr

Valérie Cornu : Responsable du service Environnement : 06 30 29 15 56 // valeriecornu@bocage-mayennais.fr

Services publics

France Services. Ces relais mettent à votre disposition leurs compétences et leurs services.

Relais emploi :

- Consultation des offres d'emploi par internet
- Offres d'emploi sur le secteur, intérim, entreprises
- Inscription Pôle Emploi
- Déclaration mensuelle Assedic
- Soutien pour les dossiers, lettre de motivation, CV
- Soutien pour naviguer sur Internet et être autonome dans ses démarches
- Information sur les formations, les écoles...

Divers services :

- Accès internet gratuit à disposition du public
- Infos sur les transports
- Infos logement
- Infos tous secteurs
- Information de 1er niveau CAF et CRAM



Vous pouvez appeler à Ambrières au 02.43.08.01.79. ou à Gorrion au 02.43.30.10.58. Leurs bureaux se trouvent à chaque fois au niveau de la mairie. Accueil de préférence sur RDV.

Au sein de ces services, plusieurs organismes assurent chaque mois des permanences : conciliateur de justice, impôts, MSA, .. N'hésitez pas à les contacter afin de connaître les permanences du moment.



LES DECHETTERIES

	Ambrières-les-Vallées	Gorrion	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

DÉCHETS REFUSÉS



Amiante



Films plastiques (agricole)



Déchets d'activité de soins à risques



Bouteilles



Médicaments



Pneumatiques

MEMO TRI

A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune)



PETITS CARTONS



BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



BOUEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)



POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE ET BOUTEILLES DE PARFUM



Les opercules, capsules et couvercles sont à mettre dans le **conteneur jaune**.

A déposer en sac fermé dans le conteneur d'ordures ménagères



Verre à boire, vaisselle cassée, déchets d'hygiène...

A déposer dans le composteur*



Epluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées, feuilles, tontes de pelouse...

Nouveau : tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} juillet 2021, vous pouvez déposer tous vos emballages et tous vos papiers dans les conteneurs de tri (jaunes).



Tous les petits emballages en carton



Toutes les briques alimentaires



Tous les papiers



Toutes les bouteilles et flacons en plastique



Tous les emballages en métal

NOUVEAU



Toutes les baquettes

Tous les films



Tous les pots



Tous les sacs et sachets

Tous les emballages se trient mais pas les restes alimentaires, les petits objets et les textiles.



Les astuces pour bien trier :

- 1) Déposer vos emballages en vrac ;
- 2) N'empoitez pas vos emballages, cela risque de nuire à leur recyclage ; pour gagner de la place, écrasez-les individuellement.
- 3) Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !

Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...

Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...

Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...

L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...

Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...

La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Sortie en petit train marin avec l'EHPAD de Fougerolles



Les ateliers peinture pour apprendre et se détendre



La marche nordique pour découvrir son territoire

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

 [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MANIFESTATIONS DIVERSES

Nous avons eu le plaisir de recevoir deux événements cyclistes cette année. Un bonheur pour beaucoup d'entre nous après les annulations liées au COVID l'an passé.

Jeudi 27 mai s'est déroulée la 46ème édition des **Boucles de la Mayenne**.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle journée.



Le dimanche 13 juin, ce fut au tour des participants au **Tour du Bocage et de l'Ernée 53** de passer par notre commune. Là aussi, merci aux bénévoles.



L'OGEC

Organisme de Gestion des écoles Catholiques

En raison des conditions sanitaires, comme beaucoup d'association, il a fallu s'adapter. Pour cette année, les membres de l'OGEC ont pensé autrement l'organisation de la kermesse. Au programme : plats à emporter, chasse au trésor et la traditionnelle grande tombola.

Plats à emporter

Merci à Mme LOUVEAU qui a cuisiné les 315 repas (restaurant « La Saveur » à Oisseau). Les chambres froides étaient bien remplies !

Merci à Alain pour les délicieuses pâtisseries !



141 Paris-Brest

118 éclairs au chocolat



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette belle journée. Nous tenons à remercier particulièrement Romualdo et Viviane (supérette VIVECCO) et Fanfy pour leur collaboration à cette manifestation (vente des tickets de tombola et des plats ainsi que la chasse au trésor)

La Chasse au Trésor

Les sorcières DOKELA étaient présentes à Le Pas. Par petit groupe, les enfants et les adultes devaient relever les 10 défis pour réussir à trouver le trésor.



Défi haricot magique



Défi parcours



Défi tri sélectif



Chaque enfant est reparti avec un diplôme et un sac de trésor. Nous avons organisé un tirage au sort pour les participants de la chasse au trésor. Merci à Justine pour son investissement



Nous avons fait la connaissance de Mme Mélanie FOUCHER, la remplaçante de Mme Christine MORIN



Nous vous rappelons que l'OGEC organise des manifestations pour récolter des fonds pour permettre de financer des projets au sein de l'école. Cette année, l'OGEC a acheté un photocopieur couleur et a participé à la restauration de la façade de l'école. Prochainement, la façade côté route sera également refaite. Nous en profitons pour remercier la commune qui apporte une aide financière importante.

Nous remercions également les ouvriers de l'entreprise MORIN.

Le mardi 6 juillet 2021 était la dernière journée de travail de Christine Morin.

Les deux associations de l'école (L'OGEC et l'APEL) ont organisé des petites surprises tout le long de cette journée inoubliable ! Décoration de la cour de l'école ainsi que la classe de Christine. Un chapeau et une belle écharpe inscrite « Miss retraitée » lui ont été remis.

Afin de remercier Christine de son investissement depuis 33 ans au sein de l'école et de lui souhaiter une bonne retraite, L'OGEC et l'APEL se sont regroupés pour lui offrir des cadeaux en commun : un grand bouquet de 60 fleurs, une boîte de chocolats, un livre d'or (photos souvenirs depuis 1988 et des mots souvenirs des anciens élèves), un Albizia, cet arbre sera un souvenir qui restera dans son jardin.



En classe, les élèves ont réalisé beaucoup de petits souvenirs faits de leurs mains. Un magnifique arbre a été dessiné par Lucie Houibert afin de créer un joli feuillage de doigts colorés. C'est un très beau souvenir !

La municipalité a offert une belle plante et de nombreuses personnes ont offerts des présents. Merci beaucoup aux personnes qui ont participé à cette manifestation.

MERCI... Maîtresse... Christine.... Mme MORIN..... Bonne retraite !

Pour terminer l'année 2021, la fête des lumières a eu lieu le vendredi 10 décembre. Cette soirée s'est déroulée dans une convivialité chaleureuse. L'OGEC vous transmettra plus de détails et des photos dans le prochain bulletin municipal.

Prochaine manifestation à noter dans votre agenda : samedi 27 juin 2022.

Les membres de l'OGEC vous souhaitent une merveilleuse année 2022.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES LIBRE

Nous sommes une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école. Nous nous impliquons et nous agissons dans la vie de notre établissement scolaire.

Notre rôle est d'aider à financer les sorties scolaires, veiller à la qualité de la relation entre parents, enfants et enseignants.

Notre association est composée de parents d'élèves de l'école qui donnent de leur temps et de leur énergie bénévolement et en fonction de leur possibilité.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les actions suivantes ont été réalisées :

- la vente de gâteaux BIJOU
- La vente de photos scolaires
- La vente de chocolats de Noël
- La vente de calendriers

La contexte sanitaire n'a pas permis à l'APEL d'organiser un goûter de Noël. Toutefois, chaque classe a eu la surprise de recevoir un cadeau au retour des vacances de Noël 2020.



Voyage scolaire à Brocéliande : classe de maternelle



Voyage scolaire aux grottes de Saulges: classes de CP-CE1 et CE2-CM

COMITE DES FETES

Rétrospective de l'année 2021

La COVID 19 est toujours là parmi nous, mais l'association du comité des fêtes a décidé de reprendre ses animations en cette fin d'année en accueillant un public tout en respectant les gestes barrières.

Plan d'eau : le 6 mars 2021, ouverture de la pêche. Les pêcheurs étaient très nombreux à s'adonner à leur passion. Pour l'occasion, 40kg de truites portions avaient été lâchées.

Durant l'année 2021, une dizaine de lâchés ont été programmés, d'une moyenne de 15kg chacun. Je tenais à remercier nos commerçants et les bénévoles qui se mobilisent pour le bon déroulement du plan d'eau. Un tri des poissons va être réalisé en cette fin d'année lorsque le plan d'eau sera au niveau le plus bas.

Assemblée générale : 29 juin 2021. Plusieurs bénévoles étaient présents. Un bureau a été reconstitué à l'issue de cette assemblée.

Un nom, un visage :

Sylvain GAUMER (Président), Christophe HOULBERT (trésorier), Emilie FOURMOND (Vice-présidente), Raphaël LECARPENTIER (secrétaire) et de nombreux bénévoles qui ne sont pas sur la photo et qui nous sont chers, à ne pas oublier.



Week-end festif : 4 et 5 septembre 2021, un week-end qui s'est déroulé sous un temps magnifique avec un public nombreux. Le samedi soir : repas sous barnum sur la place du 11 novembre (formule : casse croûte saucisse frites avec dessert), 250 repas vendus. Deux groupes musicaux étaient présents pour animer la soirée. Dimanche : déjeuner aux tripes proposé sous barnum, le matin ainsi que le midi. Vide grenier sur la journée. 91 exposants étaient présents, 342 m d'exposition. Un nombre toujours croissant par rapport aux précédentes éditions. Durant le week-end, une structure gonflable était installée pour les enfants et la pêche gratuite au plan d'eau.



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur présence au sein de l'association, ce qui permet d'apporter un dynamisme au village à travers nos manifestations et de pouvoir créer des moments de partage.

Merci à la municipalité pour son aide logistique et son soutien financier.

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



En écrivant cette page, j'ai une pensée toute particulière pour Dominique LOCHU qui nous a quittés le 14 mars dernier (Président du Comité des Fêtes depuis septembre 2015). Pendant toutes ces années, il a été un président volontaire et engagé, toujours disponible avec bonne humeur, ce qui a permis de passer de bons moments de partage. Dominique nous a quittés mais restera dans nos cœurs.

Un gros bisou à sa famille

Sylvain GAUMER

LE PAS PETANQUE

Les membres du bureau sont :

Président : Claude BETTON

Trésorier : Jean-Luc SALLARD

Secrétaire : Roland HAVARD

Membres : Daniel GALLIENNE, Jacky WAXIN, Etienne LEGODAIS



L'année 2021 s'est déroulée sans concours à cause de l'épidémie. Si du point de vue sportif, il ne s'est donc quasiment rien passé, nous ne sommes pas restés inactifs pour autant. En effet, en accord avec la mairie, nous avons réalisé la mise en conformité des accès handicapés du terrain et des sanitaires.

Nous remercions tout particulièrement Madame le Maire et le conseil municipal pour l'aide financière qui nous a été accordée. Les bénévoles, qui par leurs coups de main ont œuvrés à nos côtés, doivent être félicités et remerciés pour la qualité de leur travail.

Nous nous réunissons nombreux, pendant la belle saison, les mercredis à partir de 14h et les vendredis soir à 20h30, pour jouer aux boules dans la bonne humeur et la convivialité. Vous pouvez tous nous rejoindre à ces rendez-vous sans aucune formalité. Vous pouvez même participer au concours loisir de LE PAS en doublette accompagné d'un joueur licencié du club qui aura lieu le 9 juillet prochain. En venant avec nous, vous prendrez sûrement goût à ce sport doux et sympathique, et si vous le désirez, nous serons heureux de vous compter parmi nos adhérents en vous octroyant une licence de pétanque. N'hésitez pas à nous solliciter dès maintenant !!

Programme 2022 :

Deux concours seniors et un vétéran (réservé aux licenciés) ainsi que le concours loisir ouvert à tous aux conditions ci-dessus seront organisés par le club.

- **30 avril 2022** : concours seniors
- **31 mai 2022** : concours vétéran
- **2 juillet 2022** : concours loisir
- **13 août 2022** : concours seniors

Passez de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2022.

GENERATION MOUVEMENT

CLUB BON ACCUEIL

Les membres du bureau sont :

Président : Maurice AUBERT

Secrétaire : Monique MORICEAU

Vice-Président : Jacqueline QUINTON

Secrétaire adjointe : Geneviève LEBOSSÉ

Trésorière: Annick HEUVELINE

Membres : Gilbert GOURDELIER, Bernadette FORET

L'année 2021 a été plutôt morte pour notre club . Malgré la pandémie, nous avons réussi à faire l'assemblée générale, suivie d'un repas au restaurant du Bocage. Aucun nouvel adhérent ne s'est manifesté; l'effectif de notre club diminue d'année en année. Aujourd'hui, nous comptons 64 adhérents plus un partenaire, j'en ai connu autour de 115...

Nos activités se poursuivent le jeudi après-midi. Venez nombreux—pass sanitaire obligatoire

Le voyage à Caradec a été annulé. Le Noël avec les enfants est en suspend. C'est pourquoi le bureau a décidé de fêter Noël avec les adhérents le 5 décembre à la Michaudière, avec repas de Noël et visite des illuminations de l'Orne en autocar.

J'espère que l'année 2022 sera une année normale. La date de l'assemblée générale, avec le vote des cotisations n'est pas fixée à ce jour.

Ce jour là sera ma dernière assemblée. Après 15 ans de présidence, j'ai décidé de laisser ma place, en espérant que le club continuera sa route. N'hésitez pas à venir adhérer !



Crédits photos Villages Illuminés.fr

COMICE DU PAYS D AMBRIERES

(Couesmes-Vaucé, le Pas, Soucé, Chantrigné, Saint Loup du Gast, La Haie-Traversaine, Oisseau, Ambrières-Cigné)

A cause des conditions sanitaire lié au Covid19, nous n'avons pu organiser une nouvelle fois notre comice cette année.

Cependant, 2021 est marquée par le changement de personnes au sein du conseil d'administration : Annick Corbeau a laissé sa place de présidente à Estelle Bigot ; et Denis Galle sa place de trésorier à Valérie Girault.

Nous espérons vous donnez rendez-vous début juillet 2022, pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez appeler au 06 71 54 38 03



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau sont :

Présidente : Delphine LECOMTE

Trésorière : Jessica HAVARD

Secrétaire : Marie-Laure ESNAULT

Le Club de Gymnastique existe depuis plus de 20 ans, localisé à St Mars sur Colmont. Depuis la saison 2021/2022, il est localisé à Le Pas. Il profitera ainsi de l'espace plus grand de la salle des fêtes, que la commune de Le Pas met gratuitement à la disposition des associations.

Le club a aujourd'hui une vingtaine de membres et pourra en accueillir d'autres, habitants de Le Pas ou des communes alentours.

Les séances ont lieu le mardi soir à 20 heures, hors vacances scolaires, et sont animées par Sébastien HOREAU, coach sportif diplômé d'état.

Lors de la saison 2020/2021, ont été proposés des cours en extérieur, chaque fois que le temps et les règles sanitaires le permettaient. Cette idée a bien plu et sera reprise cette année.

Les séances proposent du fitness, du renforcement musculaire, des cuisses-abdo-fessiers et un peu de cardio sous forme de hits. Les séances se terminent toujours par de l'étirement et de la relaxation.

L'animateur s'adapte aux conditions physiques de chaque participant.

La cotisation annuelle est de 60 euros. Une séance d'essai est offerte n'importe quand dans l'année.



LES ANCIENS COMBATTANTS -AFN

Les membres du bureau sont :

Président : Louis ANGIN Vice-Président : Constant OGER

Secrétaire : Francis ROBERT Secrétaire adjoint : Alfred COLLET

Trésorier : Bernard LOCHU Trésorier Adjoint : Roger BAGLIN

Daniel LANGLOIS nous a quitté cette année.

Comme 2020, l'année 2021 a été perturbée par le COVID. L'habituelle galette des rois a été supprimée. Les cotisations ont été payées par la caisse.

Le 11 novembre a été célébré normalement, avec les anciens combattants d'AFN, le conseil municipal, des parents d'élèves et des enfants de l'école. Nous avons réussi à faire un repas au restaurant le 12 novembre.

Espérons que tout rentre dans l'ordre le plus tôt possible.



LE PAS SPORT

Une nouvelle saison a recommencé, presque normalement, avec quelques contraintes sanitaires mais avec un grand plaisir de revoir les joueurs sur la pelouse, petits comme grands.

Un effectif stable côté jeunes où nous sommes toujours en entente avec Brecé et Saint Mars sur Colmont. Par contre, largement étoffé côté adultes (sénior), une dizaine de joueurs sont arrivés, grâce à Baptiste BESSIN, joueur au club depuis 3 ans et Line PIECHEREAU, toute nouvelle dirigeante, fervente supportrice, et qui a pris en charge le lavage des tenues de foot. Line a remplacé Marie COURTEILLE et Julie CARRE que je remercie pour avoir effectué cette tâche pendant plusieurs années.

Un nouveau jeu de maillots a été offert à l'équipe sénior par Daniel HATTE, Francis LETEMPLIER, Geoffrey BAHIER et FANFY, tous artisans ou commerçants dans la commune. Un grand merci à eux pour ce très beau geste. Le club tient également à remercier les communes de Le Pas et Couesmes -Vaucé pour leur subvention annuelle.

Le bénévolat est très important pour la vie d'un petit club comme le nôtre. Je tiens à remercier chacun d'entre vous, joueurs, dirigeants, supporters, parents de jeunes, pour votre présence à nos manifestations, pour faire perdurer la bonne ambiance au sein de notre association.

Le PAS SPORT a une pensée pour la famille de Jean MAHOVIN, qui nous a quitté la saison dernière. Il faisait partie du bureau fondateur en 1968 et a été, pendant plusieurs années, arbitre officiel pour le club.

L'ensemble de l'association vous souhaite le meilleur à tous ainsi qu'à vos proches pour cette nouvelle année.

Le Président,

Manu FORET



Remise du jeu de maillots



Les U 9

LE PAS EN 1900

Sur le site Internet des archives de la Mayenne, découvrez en 40 pages une description détaillée de la commune de Le Pas en 1900, rédigée par son instituteur.



A Le Pas, « la majeure partie de la population se livre à la culture de la terre. Le reste, au chef-lieu, exerce les professions les plus utiles à la campagne : celle de charron, de menuisier, de sabotier, de maréchal ferrant... » Cela ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Mais c'est ainsi que François Duroy, instituteur à Le Pas, décrit sa commune en 1899, sur une quarantaine de pages, de la belle écriture manuscrite d'un enseignant de la 3^e République.

En effet, en cette année 1899, en vue de l'exposition universelle de 1900, l'inspecteur académique de Laval demanda à tous les instituteurs de la Mayenne de rédiger une monographie de leur commune, suivant un plan imposé. Ces documents sont aujourd'hui accessibles sur le site Internet des archives départementales. La monographie dédiée à Le Pas est passionnante.

L'instituteur nous apprend ainsi que les Passereaux étaient au nombre de 1395, dont 200 au bourg, en 1900 et constate qu'en 1840, ils étaient 1872. Il commente : « Il faut attribuer cette tendance à l'émigration malheureuse des campagnes vers les villes, vers Paris surtout. » Et il calcule « ...que la densité de la population est d'environ 67 habitants par kilomètre carré, un peu inférieure à la densité moyenne de la France (71 hab./km²) »

Cette population était instruite, en obtenant le certificat d'étude, « chaque fois que possible. »

L'âge moyen des décès était de 42 ans.

La monographie liste tous les villages de la commune (les mêmes qu'aujourd'hui) en précisant le nombre de « feux » (foyers ou familles), et le nombre d'habitants. Ainsi la Croulardière avait 4 feux et 15 résidents (pour aucun permanent aujourd'hui) et les Crochats, 8 feux pour 30 habitants (contre 3 familles et 8 habitants maintenant).

Il est constaté que la commune avait eu trois châteaux (Moussay, Bas-Cocherie, Haut-Cocherie), mais en 1900 : « ces propriétés sont l'une (du Moussay), exploitée par un fermier ; la seconde (Bas Cocherie), devenue hospice ; la troisième (Ht Cocherie) sert de maison de campagne »

Il y a aussi eu 5 moulins sur les cours d'eau : Follas, Crochats, Bazeille, le Buron, et Vilfeu.

Pour l'agriculture, notre instituteur identifie à l'hectare près la surface dévolue à chaque culture. Essentiellement des céréales, mais aussi « 20 hectares en carottes et 20 en betteraves, 80 en pommes de terre. »

Il constate avec satisfaction les progrès de l'agriculture : augmentation des surfaces cultivables par l'assèchement des étangs et la réduction des forêts, suppression de la jachère en passant à un assolement sur 3 ans, utilisation d'engrais chimiques (phosphates), et l'introduction de machines agricoles. Néanmoins : « Ce qu'il y a cependant à regretter pour l'emploi de ces instruments, c'est la grandeur restreinte des pièces de terre et l'ancienne plantation des arbres fruitiers à travers champs. »

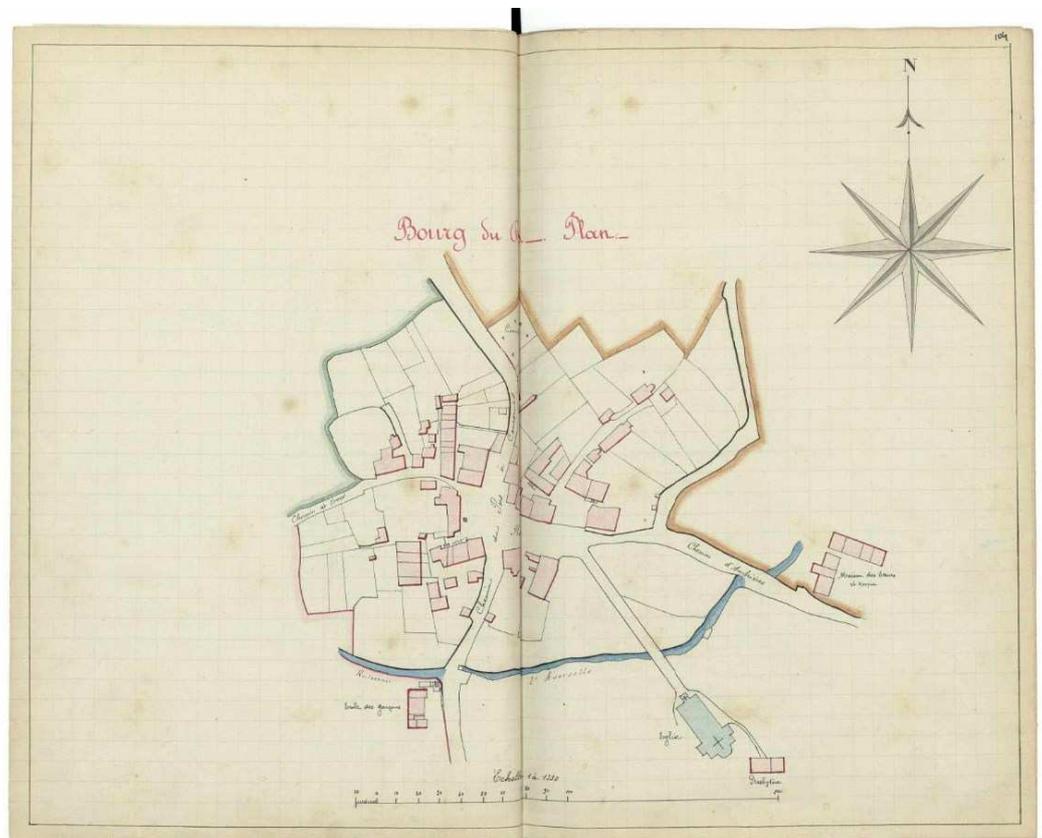
La circulation à cette époque reste bien sûr limitée et ne constitue pas encore une nuisance, comme le note l'instituteur : « Les routes sont fréquentées et donnent une certaine animation qui le soustrait à une certaine monotonie ordinaire des localités peu populeuses. » Le texte ne parle pas de bureau de poste, mais de deux facteurs venant d'Ambrières et du télégraphe accessible à Couesmes.

M. Duroy liste avec précision le nombre d'animaux : « ...on sait que la commune nourrit : 457 chevaux, 34 taureaux, 40 bœufs, 300 vaches, 800 bouvillons ou génisses, 100 jeunes veaux et 250 moutons ; 300 porcs. » Il y avait en plus 400 ruches.

La durée moyenne de travail de l'ouvrier agricole est de 12 h par jour, moins en hiver, plus en été.

L'instituteur estime que les habitants de Le Pas sont plutôt aisés en particulier grâce à la vente de génisses et de poulains. Néanmoins pour les plus pauvres le bureau de bienfaisance distribue environ 250 kg de pain deux fois par mois ainsi que des vêtements et du bois en hiver. Par ailleurs, l'hospice offre 6 lits pour vieillards indigents, dont 2 réservés à Couesmes.

Nous découvrons le nom du maire, de l'adjoint et des 13 conseillers. La plupart de ces noms sont toujours représentés sur la commune aujourd'hui. Seuls 412 électeurs sur les 1395 habitants de la commune ont pu les élire. En effet la loi électorale de 1875 ne donne le droit de vote qu'aux hommes de plus de 21 ans. Les finances de la commune sont saines, en particulier grâce aux concessions au cimetière.



Le bourg en 1900 - Archives départementales de la Mayenne, ms 80/10-5

Le document décrit aussi avec précision l'histoire de l'école des garçons et de l'école des filles ainsi que celle de l'église. La monographie se termine sur 12 dictons ou traditions ayant cours à l'époque, dont voici le 3^e :

« Le dimanche d'après le baptême, le parrain et la marraine vont dîner chez la commère portant le gâteau et passent le temps des vèpres à riboter jusqu'à la nuit. »

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

14 Janvier	Vœux du Maire	
5 février	Manifestation	Le Pas Sports
19 Février	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes
13 mars	Bourse aux vêtements	MAM
19 mars	Repas annuel	Comité des fêtes
10 et 24 avril	Elections présidentielles	
30 avril	Concours pétanque sénior	Le Pas Pétanque
1er mai	Vide grenier	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie de commémoration	
31 mai	Concours pétanque vétéran	Le Pas Pétanque
5 ou 12 juin	Tournoi de foot familial	Le Pas Sports
12 et 19 juin	Elections législatives	
25 juin	Kermesse	OGEC
2 juillet	Concours loisir	Le Pas Pétanque
13 août	Concours pétanque seniors	Le Pas Pétanque
3 et 4 sept	Fête communale	Comité des fêtes
11 novembre	Cérémonie de commémoration	



IN MEMORIAM

Dominique, né le 18 mai 1977, élu en mars 2014 en tant que 2ème adjoint puis en 2020 au poste de 1er adjoint, président du comité des fêtes depuis 2015. Dominique nous a quitté subitement le 14 mars 2021.

DOMINIQUE

*Toi, notre complice, notre collègue, notre ami
Toi, véritable encyclopédie de la commune
Toi, connu et reconnu de tous pour ton investissement
Toi, qui était droit, quelqu'un de devoir
Toi, qui n'aimait pas l'injustice
Toi, et le monde associatif, toujours là, toujours dispo
Toi, pour qui rendre service était naturel et toujours dans la bonne humeur
Dominique, tu es parti mais restera dans nos cœurs*

(extrait de la cérémonie religieuse du 20/03/2021)

Raphaël

En mémoire de Daniel FORÊT



Daniel FORÊT nous a brutalement quitté le 17 mai dernier à l'âge de 73 ans. Il fut conseiller municipal pendant 31 ans (de 1989 à 2020). Il s'est toujours beaucoup investi dans sa fonction de conseiller mais également en tant que bénévole sur la commune. Originaire de Le Pas, il laisse un grand vide parmi nous. Nous le remercions lui et sa famille pour son dévouement envers sa commune.

MEMENTO

Mairie	02.43.08.88.15
La Poste	02.43.02.81.67
Ecole Primaire privée Saint-François-Xavier	02.43.08.87.40
Garderie communale	02.43.04.76.43
Salle des fêtes	02.43.08.92.28
France Services Ambrières les Vallées	02.43.08.01.79
Déchetterie Ambrières	02.43.08.89.82
SIAEP (Syndicat d'eau)	02.43.08.27.04
CCBM	02.43.08.47.47
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Centre anti-poison Angers	02.41.48.21.21
Maison Médicale Ambrières	02.43.08.84.64
Maison Médicale des Trois Vallées	02.43.30.30.80
Maison Médicale Gorrion	02.43.08.65.54
Pharmacie Ambrières	02.43.04.95.84
Pharmacie Gorrion	02.43.08.63.04
Médecin de garde nuit et week-end	02.43.64.33.00
ADMR	02.43.64.33.00

Dépannage aux particuliers :

ENEDIS (électricité)	09.72.67.50.53
STGS (eau)	09.69.32.69.33
SAUR (assainissement)	02.44.71.05.58

Réseaux téléphoniques :

www.dommages-reseaux.orange.fr = permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau ORANGE

Site internet :

www.service-public.com = pour tous renseignements pour vos démarches administratives

Vous pouvez également, via ce site, effectuer des demandes d'état civil, vous inscrire sur les listes électorales, effectuer le recensement citoyen, signaler un déménagement

